

# SAINTE MARIE-EUPHRASIE PELLETIER ET L'ŒUVRE DU BON-PASTEUR (2/2)

*Les temps des épreuves • L'essor • Le déclin*

Après avoir été Supérieure du *Refuge de Notre-Dame-de-Charité* de Tours, sainte Marie-Euphrasie Pelletier fonda en 1829 un nouveau *Refuge* à Angers, relevant par la même occasion deux œuvres disparues dans la tourmente révolutionnaire, et qui étaient dédiées à l'édification des âmes des *jeunes filles et des femmes en perdition* : *Le Bon Pasteur* et *Les Pénitentes*. Le *Refuge* d'Angers prendra alors le nom de *Refuge de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur*. En 1835, la fondatrice obtient de Rome l'érection de la maison d'Angers en Généralat, fondant ainsi la *Congrégation des Filles de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur*.

## Réélection de la Supérieure Générale (1837)

La reconnaissance romaine du Généralat d'Angers donne une impulsion supplémentaire à l'œuvre et les demandes de fondations affluent. La Mère Marie-Euphrasie Pelletier réside à la maison d'Angers où elle observe la Règle aussi strictement que possible : *Quand je sors de la clôture, je suis comme un poisson hors de l'eau*. Aussi chaque sortie exigée par sa charge est-elle un sacrifice : *C'est bien pour la gloire de Dieu et par obéissance, car je m'effraie et crains ma faiblesse en tous genres*, écrit-elle le 27 mars 1835. Le 11 mai 1837, Mère Marie-Euphrasie est réélue Supérieure Générale de la Congrégation du Bon-Pasteur. Toutes les maisons fondées à ce jour ont pris part au vote.

Le 18 avril 1838, elle est à Rome où le Cardinal Protecteur Odescalchi l'invite pour y fonder une maison. C'est là qu'elle reconnaît dans ce cardinal le prélat jusqu'alors inconnu qu'elle avait vu en songe une nuit qu'elle priaît après avoir écrit sa lettre à Rome (cf. notre chronique n° 16). Cela frappa le cardinal car, à l'époque, lui-même cherchait un ordre de femmes consacré au salut des pécheresses et, le même jour, il recevait la lettre commençant par *Voici la Servante du Seigneur...* Peu après la Mère Pelletier et ses filles rencontreront un Pape Grégoire XVI heureux d'exprimer son soutien à l'Institut : *Je crois que la bonne Mère m'a réellement pris pour le Bon Dieu !* dira-t-il en souriant.

## Les persécutions

*Jamais une fondation ne s'est faite, atteste l'une des premières sœurs du Bon-Pasteur, sans avoir été précédée ou suivie de grandes épreuves pour la Congrégation*. Et Mère Pelletier disait à ses filles : *Préparez-vous à souffrir partout*

*où vous irez. Le démon est furieux contre les religieuses du Bon-Pasteur, parce qu'elles arrachent les âmes à l'enfer*.

La reconnaissance de Rome n'apaisa pas de sitôt les calomnies et aigreurs persistantes au sein même de la grande famille spirituelle de saint Jean Eudes. Le 6 septembre 1841, meurt subitement Mgr Paysant, le successeur direct de Mgr Montault et soutien du Bon-Pasteur. Lui succède Mgr Angebault qui arrive avec de graves préventions contre le Bon-Pasteur, d'autant plus qu'il a une sensibilité fortement gallicane. Il n'admet pas le Généralat et estime que le Supérieur Général ne peut être que l'évêque d'Angers et non un Cardinal romain. Dès le début de 1843, il demande au Souverain Pontife l'abrogation des constitutions 32 (qui donnait au Cardinal Protecteur la haute main sur le Bon-Pasteur) et 33 (qui laissait aux religieuses le choix de leur confesseur). Invitée à s'associer à cette démarche, la Mère Pelletier s'y refuse. A sa manière, douce et ferme, elle cède sur tout ce qu'elle peut céder sans compromettre l'essentiel des droits vitaux de l'Institut. Conciliante aussi pour ne pas manquer à la vertu d'obéissance. Mi-avril 1845, une lettre de Rome arrive à Mgr Angebault annonçant la suppression de la constitution 33 mais ne changeant rien à la constitution 32 au déplaisir de l'évêque qui continuera ses manœuvres.

Mère Marie-Euphrasie, dont la santé se dégrade, a une attaque de paralysie le 22 décembre 1846, dont elle se remettra très lentement. En plus de fièvres fréquentes et d'une maladie de foie persistante, elle endure et domine les très douloureuses séquelles d'un accident de diligence.

Après M. de Neuville le 3 décembre 1843, et Mme d'Andigné le 8 juillet 1846, Sœur Marie-Chantal-de-Jésus meurt le 10 mai 1847. La Mère Pelletier perd trois piliers de l'œuvre. Toutes les Supérieures locales demandent

que cette dernière qui fut une précieuse Assistante Générale soit remplacée à cette fonction par la Mère Thérèse-de-Jésus. Mgr Angebault, bien que n'ayant aucun droit à intervenir, s'y oppose. Là encore pour éviter le pire, la Mère Pelletier cède. Ainsi, pendant plus de vingt ans, jusqu'à la mort de la fondatrice, l'évêque qui estimait son autorité bafouée, persécutera le Bon-Pasteur. Et Marie-Euphrasie ne se révoltera ni ne s'impatiera jamais.

En 1851, la Mère, déjà malade du cancer qui l'emportera en 1868, est réélue Supérieure Générale.

## L'essor du Bon-Pasteur et la création des Provinces (1855)

Au cours des années 1833-1834, l'ancienne fabrique Tournemine se transforme peu à peu en monastère. Le 14



Sainte Marie-Euphrasie Pelletier  
à la fin de sa vie



Mgr Angebault

mai 1833, la chapelle de l'Assomption, édiflée grâce à la générosité de M. de Neuville, est achevée et bénie par Mgr Montault. À la fin de l'année deux cloîtres et des cellules pour les sœurs sont construits.

La chapelle de 1832 nécessitant une restauration, elle sera entièrement transformée en 1857 dans un style roman du XII<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle chapelle du Bon-Pasteur est consacrée par Mgr Angebault le 17 mai 1859.

En 1834, Mme d'Andigné fait construire la petite chapelle de l'Immaculée Conception (20 ans avant la proclamation du dogme le 8 décembre 1854 par Pie IX !) que Mgr Montault bénit le 12 janvier 1835. C'est dans cette chapelle que Marie-Euphrasie souhaita que sa dépouille fût gardée (après sa canonisation en 1940, ses restes mortels devenus des reliques seront exhumés. Cependant la chapelle a conservé son cœur. Y reposent également les trois premières Supérieures Générales qui ont succédé à la Fondatrice).

Avec le développement du Bon-Pasteur et le nombre toujours croissant des personnes qui l'habitent, le problème

du ravitaillement devient chaque jour plus crucial. Aux Grandes-Gouronnières, achetées en 1846, Mère Pelletier adjoint d'anciennes fermes : Montplaisir, la Potherie, les Petites Gouronnières. Tout est là de ce qui est requis pour une « colonie agricole ». En effet, après la loi du 5 août 1850 qui rendait possible la commutation de la détention d'un mineur en « colonie agricole », Mère Pelletier élabora le projet d'une telle colonie pour les jeunes détenues qui lui seraient confiées. Le 21 avril 1852, en accord avec le préfet de Maine-et-Loire et le Ministère de l'Intérieur, autorisation fut obtenue d'établir la *Colonie agricole des jeunes détenues d'Angers* appelée *Nazareth*. A la fin de l'été 1852, l'*Association des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur* est reconnue légalement par décret du Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes et signé par Louis-Napoléon le 13 septembre 1852.

Le 30 novembre 1854, toujours en manque de place, la Supérieure Générale achète l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Nicolas qui est abandonnée et que le département met en vente. Comme il n'y a pas de communication entre



La sortie du tunnel vers l'abbaye Saint-Nicolas

l'abbaye et la Maison-Mère, un tunnel est percé sous l'ancienne route impériale d'Angers à Nantes, aujourd'hui rue Saint Jacques. Le tunnel, inauguré le 25 août 1855, permet ainsi de circuler sans sortir de la clôture.



La chapelle de l'Immaculée-Conception A g., la tombe de sainte Marie-Euphrasie

L'abbaye abritera une communauté de religieuses du Bon-Pasteur avec sa Supérieure et ses classes. Administrativement, le bâtiment sera désigné sous le nom d'*Établissement d'éducation correctionnelle du Bon-Pasteur d'Angers à Saint-Nicolas*. A dater de cette année

1854, la Maison-Mère aura atteint son extension maximale.

Hors d'Angers – en dépit du fléchissement des vocations en France par suite des vexations de l'évêque d'Angers – les fondations continuent, particulièrement à l'étranger. En 1842, les religieuses du Bon-Pasteur franchissent l'océan et gagnent l'Afrique, le Moyen-Orient (Mère Marie-Euphrasie avait déjà accueilli des petites filles noires achetées par un prêtre génois sur un marché d'esclaves d'Alexandrie), l'Orient et les mers du Sud.

En 1846, Grégoire XVI décède. L'archevêque d'Imola lui succède sous le nom de Pie IX et conserve la bienveillance papale pour le Bon-Pasteur.

Après 1851, le Bon-Pasteur a atteint un tel point de développement que la Supérieure Générale ne peut plus visiter toutes les Maisons. S'impose alors l'idée de division en Provinces avec Supérieures Provinciales et noviciats pour chacune. Rome y est favorable. À l'hostilité gallicane de Mgr Angebault, la Mère n'a qu'à lui dire : *Le Souverain Pontife désirant des Provinciales, je désire devant Dieu, et demande des Provinciales*.

Un Décret de la Congrégation des Évêques et Réguliers en date du 21 juillet 1855 ordonnait la division immédiate de l'Institut en Provinces et noviciats correspondants. Il en confiait exclusivement l'application à la Supérieure Générale et à ses assistantes.

Sept Provinces sont alors établies : France et Belgique avec Angers pour siège ; Piémont avec Turin ; Allemagne et Autriche avec Munich ; Afrique avec Alger ; Angleterre, Irlande et Écosse avec Londres ; Amérique du Nord avec Louisville ; les États pontificaux avec leur siège au monastère Sainte-Croix ; les Indes et le Chili qui n'avaient pas encore atteint le chiffre minimum de trois maisons requis



Le grand arbre figurant toutes les fondations à travers le monde (cloître de la Maison Générale d'Angers)



pour l'érection en Province, restaient sous la juridiction directe de la Maison-Mère. Les Supérieures Provinciales géraient le bien commun dans le cadre de leurs Provinces et chaque Province restait étroitement attachée à la Maison-Mère. L'unité du Bon-Pasteur était sauvegardée. Le désir d'universalité de l'apostolat dans son œuvre faisait dire à la Mère Marie-Euphrasie : *Je suis de tous les pays où il y a des âmes à sauver*, tout en gardant Angers comme l'origine et la garantie de la tradition : *Souvenez-vous-en bien, mes chères filles, le centre de l'unité pour vous toutes, doit être à jamais cette terre d'Angers. Vous devez la garder comme une terre bénie, comme une terre sainte. C'est ici que doit toujours être la Maison-Mère.*

### Derniers moments

Le 8 septembre 1867, elle fête le cinquantenaire de sa profession de foi dans une ambiance affectueuse et la satisfaction du devoir qui s'accomplit. Fin mars 1868, elle doit renoncer aux exercices de la communauté. Bien que fille et tante de médecins, elle ne voulut pas qu'on la soignât, désirant prendre part aux souffrances du Golgotha. Le 23 avril, elle put communier une dernière fois.

Elle reçoit l'Extrême-Onction et recommande : *Ayez bien soin de nos chères, de nos pauvres enfants !* Bénissant ses Filles du monde entier, elle meurt le 24 avril 1868, âgée de 72 ans. A sa mort, Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier laisse 110 fondations réparties dans seize provinces : au total près de 19 000 personnes (dont plus de 1000 à la Maison-Mère).



La cellule de sainte Marie-Euphrasie

Mgr Angebault meurt un an après et Mgr Freppel lui succède. La hauteur d'esprit de ce dernier refaisait de l'évêque d'Angers un Père et un soutien de l'œuvre faite pour le salut des âmes. Les épreuves ne cessèrent pas pour autant : conflits contre les États Pontificaux, guerre de 1870 et, le pire, la politique anticléricale de la III<sup>e</sup> République (1870-1940). Malgré tout, les fondations continuent.

### Béatification - Canonisation

Du vivant de Mère Marie-Euphrasie, des phénomènes et événements extraordinaires eurent lieu qu'il est difficile de ne pas considérer comme miraculeux. Dès sa mort, des guérisons miraculeuses sont dues à l'intercession de la fondatrice. La Mère de Coudenhove qui lui a succédé demande officiellement l'ouverture de la cause de béatification. Pendant le temps du procès – clos le 25 septembre 1899 – les miracles se multiplient dans le monde entier.

A la béatification, Pie XI lui rend hommage : *Nous évoquons la sagesse et la prudence de la Mère Pelletier parmi des éléments si délicats, si scabreux, si difficiles (...). Son devoir était d'obéir et de résister, de résister et d'obéir. Elle devait et elle voulait aimer et vénérer toutes ces directives, sans pouvoir cependant les suivre toutes. C'est dans cette lutte, c'est dans ces tourments indicibles*

*qu'elle s'éleva à des hauteurs rarement atteintes...*

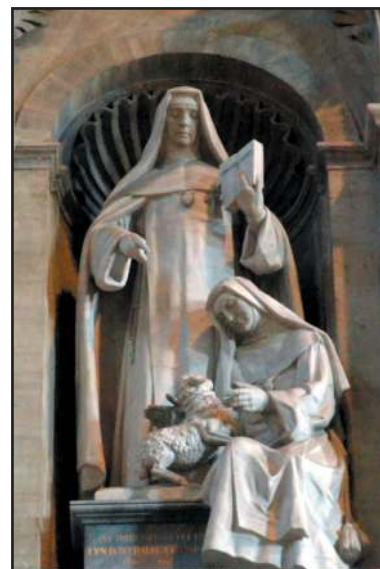
Le 24 février 1924, le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, approuvé par le Pape Pie XI, conclut à l'héroïcité des vertus. Le 30 avril 1933, Pie XI proclame Sœur Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier Bienheureuse. Enfin, le 2 mai 1940, Pie XII canonise sainte Marie-Euphrasie.

### Postérité

Depuis l'arrêt ministériel de 1885, le Bon-Pasteur ne doit plus abriter de jeunes détenues. Les lois laïcistes

de la III<sup>e</sup> République ont abouti à la reprise par l'État des détenues envoyées à la Maison Centrale de Fontevault. Elles quittaient un foyer familial pour redevenir prisonnières.

Dans les années 1950-1960, l'enceinte du Bon-Pasteur comptait encore 650 religieuses et pensionnaires. En 1960, est construite une chapelle moderne dédiée à Sainte Marie-Euphrasie en remplacement de la chapelle du Bon-Pasteur érigée en 1859, et dont la nef de style néo-roman a été conservée. Le 26 juillet 1960 a lieu la dédicace de la nouvelle chapelle par Mgr Vuillot. Dans la table du maître-autel sont scellées une partie des reliques de sainte Marie-Euphrasie et de saint Jean Eudes, rejointes par celles de saint Victor et de sainte Acapes qui avaient été mises dans le précédent maître-autel de 1859 suivant le vœu de la Fondatrice. Le gisant en cire de sainte Marie-Euphrasie initialement exposé sous le maître-autel est depuis



Statue de sainte Marie-Euphrasie à Saint-Pierre de Rome (transept Nord) au rang des saints fondateurs d'Ordres



Le chœur moderne de la chapelle

1997 visible dans une chapelle latérale. Le gisant de Sainte Acapes, d'abord placé sous le maître-autel de 1859, avait été transporté après 1960 sous les grandes orgues à l'avant-chœur. Cet avant-chœur étant devenu « Chapelle de semaine » des sœurs actuelles, le gisant a été transféré dans une petite chapelle attenante à celle du gisant de sainte Marie-Euphrasie.

### La Révolution de Vatican II

Un panneau du Musée du Bon-Pasteur explique : *Vatican II a proposé de nouveaux chemins pour l'annonce de l'Évangile. Ainsi, il a invité les religieux et les religieuses à relire leurs pratiques*

et à entrer dans un processus de renouvellement, dans la fidélité à leur charisme fondateur. Ce concile a marqué une profonde rupture pour les âmes consacrées : se définissant clairement comme « apostoliques », les religieuses « s'adaptent » au monde et abandonnent les pratiques monastiques alors en usage. Ce changement de mode de vie s'est par exemple traduit par la simplification de l'habit religieux et des offices. Ainsi, à part quelques sœurs contemplatives âgées qui ont troqué l'habit brun du Carmel pour un ensemble bleu (clair pour la robe et foncé pour le voile), les sœurs du Bon-Pasteur ne se distinguent plus extérieurement des laïques qui travaillent aujourd'hui avec elles. Elles prononcent toujours les 4 vœux : pauvreté, chasteté et obéissance comme les autres familles religieuses ; le quatrième vœu n'est plus de travailler avec Jésus au salut des âmes (St Jean Eudes) mais le vœu de zèle qui insiste sur un engagement total dans l'aide à tout homme et toute femme, blessé par la vie, à retrouver une dignité. Sainte Marie-Euphrasie disait : *Notre vocation, c'est le zèle... mais le zèle pour les âmes !*

Ainsi, au « salut des âmes » (*l'œuvre des œuvres, la plus divine et la plus agréable à Jésus*, dit saint Jean Eudes), on préfère la réconciliation. La Conversion ou l'œuvre de Dieu font place au zèle pour Dieu considéré comme le levier de toute action apostolique. De même la qualification de Pénitente considérée blessante n'est plus en usage.

On l'aura compris, l'apostolat des religieuses du Bon-Pasteur aura été modifié en profondeur, la révolution conciliaire ayant consisté à étouffer la flamme surnaturelle qui doit impérativement animer toute œuvre catholique. Le site de Nazareth qui accueillait des enfants de femmes en difficulté puis, à partir de 1955, des jeunes filles placées, n'existe plus. La ferme cesse d'être exploitée en 1987 et les terrains sont vendus à la ville d'Angers entre 1977 et 1989. En 2008, le Conseil provincial dispose ses bâtiments vacants à l'accueil des migrants. Les six sœurs qui étaient encore hébergées en 2018 à Nazareth continuent leur activité dans d'autres communautés en France.

Les enfants et jeunes filles n'ont plus que quelques heures de travail manuel et suivent des cours de culture générale et professionnels en vue de l'obtention d'un CAP. L'austérité par la frugalité et le travail dans la pauvreté des débuts n'a plus lieu d'être. La modernisation des méthodes a apporté un travail varié coupé de récréations et diverses détenteuses comme les sorties, promenades et récompenses (cinéma, théâtre, concerts).

### La réunification des deux branches-filles de Saint Jean Eudes

L'idée d'un rapprochement germe il y a soixante ans avec Vatican II. En 2006 le processus de réunification canonique des deux congrégations (Bon-Pasteur et Notre-Dame de Charité) est lancé, et aboutira le 27 juin 2014. Au moment de cette réunification, le Bon-Pasteur comptait 3500 religieuses dans 75 pays et Notre-Dame-de-Charité 350 sœurs dans 10 pays. 2022 est l'année de la réunification civile avec la publication du décret en Conseil d'Etat. Il n'y a plus qu'une seule congrégation, *Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur*.

En 1966, la Maison Générale où résident la Supérieure Générale et son Conseil est déménagée à Rome (contrairement au vœu de sainte Marie-Euphrasie !). Angers conserve son statut de « Maison-Mère » et a, comme toute maison du Bon-Pasteur, une Supérieure locale appelée « Responsable de communauté ». En 1998, l'immense Maison-Mère quasiment vide a été transformée en *Hostellerie Bon Pasteur, lieu de partage et de convivialité à vocation internationale*, avec 90 chambres et 15 salles de séminaires. Une Communauté internationale de six Sœurs de cinq nationalités y réside et anime l'*Hostellerie Bon Pasteur* et le *Centre Spirituel de Congrégation*. Une trentaine de sœurs apostoliques est répartie sur trois communautés de proximité actives auprès des plus démunis en ville et en campagne. D'autre part restent à Angers dix sœurs contemplatives dont six à la *Maison Euphrasie Pelletier - Ehpad*.

La congrégation du Bon-Pasteur rassemble aujourd'hui environ 2500 sœurs (apostoliques et contemplatives) et quelques 15 000 partenaires laïques, réparties sur 460 maisons, 70 pays et les 5 continents.

Il n'y a plus de vocations dans les pays occidentaux. Il s'en trouve quelques-unes dans les pays asiatiques. Les sœurs et laïcs œuvrent pour aider les femmes et les enfants en difficulté pour plus de justice sociale et économique, plus particulièrement pour la défense du droit

des femmes. À ce titre la congrégation est reconnue ONG auprès de l'ONU (dépliant de présentation). La volonté de la fondatrice d'arracher les âmes à l'enfer ne semble plus au programme...

Didier Frelon

**Remerciements** à Madame Sarah Elbisser pour le chaleureux accueil qu'elle nous a réservé. Nous tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance ainsi qu'à toute la communauté du Bon-Pasteur d'Angers, en les assurant de nos prières à sainte Marie-Euphrasie pour la renaissance de cette œuvre vouée au salut des âmes.

### Bibliographie

- ◆ *Entretiens et Instructions de la Ren. Mère Marie de Ste-Euphrasie Pelletier* – Imprimerie Oudin, 1885
- ◆ *Saint Jean Eudes*, P. Danion & P. Engelhard, c.j.m. – 1943
- ◆ *Revue Le Bon-Pasteur et son Œuvre* n° 12, 1950
- ◆ *Une apôtre de l'enfance délaissée : Ste Marie-Euphrasie Pelletier*, Gaetan BERNOVILLE, Ed. Alsatia, 1945, réed. 1950
- ◆ *Revue Le Bon-Pasteur et son Œuvre* n° 52, 1952
- ◆ *Notre-Dame de Charité*, Chanoine Georges LEMAITRE, Ed. Durassié et Cie, 1957
- ◆ *Sainte Marie-Euphrasie Pelletier*, Les Écrits des Saints, Ed. du Soleil Levant, 1964
- ◆ *De notre Sainte Mère à nous, l'essentiel ne change pas, Conférences Sr Marie Euphrasie*, Degris, Angers, 1972
- ◆ *Centenaire de la mort de Ste Marie-Euphrasie, Fondatrice du Bon-Pasteur 1868-1968* – Croisée de Routes 82, 1968
- ◆ *Rien n'est impossible à l'Amour*, M.-D. POINSENET, Ed. Saint-Paul, 1968, réed. 1992
- ◆ *Marie-Euphrasie, qui es-tu ?* Odile LAUGIER – Congrégation des Sœurs de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur, 1996
- ◆ *1825-1835, Rupture ? Continuité ?* Odile LAUGIER – Congrégation des Sœurs de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur, 2014.



Gisant de sainte Marie-Euphrasie